

**Conseil Municipal**  
**Séance du jeudi 05 novembre 2015**

L'an deux mille quinze, le 5 novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Berneuil sur Aisne, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GUEGUEN, Maire.

Etaient présents :

- Mesdames ANTOINE Séverine, CROCHET Françoise, DUMEZ Ludivine, JACQUES Céline, PADIEU Yveline, TUAL Nicole,
- Messieurs BATTON Sébastien, BONAMY Patrice, CAGNIARD Cédric, CARPENTIER Georges, DEWAELE Philippe, FRERE Etienne, PYTLAK Michel.

Absents excusés :

- Mesdames DUMEZ Ludivine, VENDEWINKELE Catherine.

Madame Françoise CROCHET est élue secrétaire de séance.

**1) COMPTE-RENDU DES REUNIONS EXTERIEURES**

Rapporteur Daniel GUEGUEN, Maire

**a. Etude du schéma directeur d'eau potable**

Réunion du 25 septembre.

La CCLO a engagé ce schéma directeur d'alimentation en eau potable dans l'objectif d'effectuer un diagnostic de la consommation et du système d'alimentation en eau potable ainsi que de planifier les aménagements nécessaires à un bon fonctionnement à l'horizon 2015 et 2025 en terme de quantité, qualité et sécurité du système.

Le périmètre de l'étude (commencée en 2011) est constitué par les 20 communes de la CCLO.

La compétence de production et distribution d'eau potable sur le territoire CCLO est partagée par 8 principaux acteurs :

- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Cuise-la-Motte qui regroupe 12 communes (Berneuil-sur-Aisne, Attichy, Bitry, Saint-Pierre les Bitry, Courtieux, Jaulzy, Cuise la Motte, Trosly-Breuil, Croutoy, Saint Etienne Roilaye, Hautefontaine, Chelles)
- Le SIAEP Nampcel, Moulin-sous-Touvent
- La commune d'Attichy
- La commune d'Autrêches
- La commune de Pierrefonds
- La commune de Saint Crépin aux Bois
- La commune de Tracy le Mont
- Le SIAEP Choisy-au-Bac, Rethondes

Des propositions d'aménagement concernant la sécurisation de la distribution et les différentes interconnexions sont proposées.

Il est à définir des ordres de priorité pour les différentes opérations qui seront retenues sur la période 2015-2025.

Le dossier peut être consulté en Mairie.

## **b. Conseil communautaire du 29 septembre 2015**

2 sujets à commenter :

- Pôle de regroupement d'activités médicales.

Le projet serait porté par la commune de Cuise la Motte pour des raisons principalement organisationnelles : les bâtiments (l'ancienne école du Russon de 4 classes) étant la propriété de Cuise la Motte.

Il est proposé par son Président que la CCLO abonde par la voie d'un fonds de concours d'un montant maximum de 250.000 Euros.

Les membres du Conseil Communautaire ont approuvé à l'unanimité de versement.

- Mutualisation liée au projet de réforme de la réforme territoriale

« Le seuil de 15.000 habitants fixé par la loi NOTRe, permet à la Communauté de communes de garder son autonomie.

Pour autant, dans le cadre de la préparation du futur schéma départemental de coopération intercommunale, il n'est pas à exclure que Monsieur le Préfet soit plus audacieux, ainsi qu'il y est invité par la circulaire du 27 août 2015 (« *ce seuil minimum reste, par définition une hypothèse basse que nous vous invitons à dépasser dans le cadre de votre projet de SDCI* ») et qu'il propose à la CCLO de se regrouper avec l'ARC en dépassant le seuil.

Cette nouvelle hypothèse de travail impacterait sur le schéma de mutualisation des services de la CCLO à redéfinir dans l'hypothèse de la fusion des 2 EPCI (ARC et CCLO) »

Une délibération du Conseil Municipal est à prendre concernant le projet de schéma de mutualisation des services de la CCLO. Ce projet est un document interne, une feuille de route qui détaille les projets de mutualisation des services ou fonctions entre un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et ses communes membres.

## **2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

### **a. Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Rapporteur Daniel GUEGUEN, Maire.

Le cabinet d'études MT PROJET (Cernay-les-Reims) a été retenu par la Commission suite à l'appel d'offres.

Réunion de présentation le 27 septembre : le PLU est programmé sur 2 années de travail, sous forme de différentes étapes : diagnostic de l'état de la commune, les enjeux communaux, le calcul du besoin en logements...

Les différentes informations et compte-rendu seront publiés dans notre bulletin d'informations trimestriel.

## **b. Accessibilité handicap**

Rapporteur Michel PYTLAK, Maire Adjoint

Le bureau d'études APAVE (Compiègne) a été retenu après l'appel d'offres lancé.

Le diagnostic accessibilité des bâtiments communaux a été établi.

Monsieur PYTLAK présente la synthèse des rapports de vérification concernant la Mairie, les écoles primaires et maternelles, l'église, les salles polyvalentes, le cimetière, le stade de football, la salle de tennis de table et la bibliothèque.

Un agenda d'accessibilité programmé (AD'AP) est en cours d'élaboration. Il conduira à des aménagements classés par priorité.

## **3) DELIBERATIONS**

### **a. Projet de Schéma de Mutualisation des Services de la CCLO**

### **b. Plan Local d'Urbanisme**

La présente délibération modifie la rédaction de celle du 17 septembre 2011. Cette nouvelle délibération définit les modalités de la concertation et les objectifs poursuivis.

### **c. Arrêté du Maire**

Stationnement autorisé sur le parking Maternelle en respectant les places balisées et la place Handicap.

Le stationnement non respecté sera verbalisé par les services de la gendarmerie.

### **d. Attribution des cartes cadeaux de fin d'année, pour les enfants et les agents :**

Le Noël du personnel communal aura lieu le mardi 15 décembre

Rapporteur Daniel GUEGUEN, Maire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que des cartes cadeaux sont traditionnellement attribuées aux employés de la commune et à leurs enfants.

Il convient de renouveler les attributions des cartes cadeaux, de la façon suivante :

- Pour les employés, une valeur de 250 €
- Pour les enfants, une valeur de 80 €

Le comité des œuvres sociales du personnel territorial de l'Oise (COS60) donne également une carte cadeau d'une valeur de 30 € pour les enfants jusqu'à 10 ans.

## **4) REPAS & COLIS DES AINES**

Rapporteurs : Françoise CROCHET, Nicole TUAL et Georges CARPENTIER

- Fêtes et cérémonies : 98 personnes sont inscrites au repas.

L'ambiance musicale sera assurée de 12h00 à 19h00

- Les colis sont commandés :

- Personne seule : 26 colis
- Couples : 11 colis
- Personnes en maison de retraite : 4 valisettes

**5) ELECTIONS REGIONALES DES 6 & 13 DECEMBRE**

Chaque membre recevra les tableaux de présence des différents bureaux.

**6) INFORMATION**

**Plan voisins vigilants**

Rapporteur Etienne FRERE, Maire adjoint

Réunion du 5 octobre avec l'adjudant chef d'Attichy et Messieurs Etienne FRERE et Daniel GUEGUEN.

C'était la première réunion de préparation avec la gendarmerie en ce qui concerne la future mise en place du plan qui doit s'établir à partir de janvier 2016.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr GUEGUEN remercie l'assemblée pour son écoute, son attention et sa participation.

La séance est levée à 21 h 00.

La secrétaire de séance

Le Maire